



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emploi et solidarité : fonctionnement

Question écrite n° 62353

Texte de la question

M. Léonce Deprez ayant appris qu'elle avait demandé à l'IGAS, un rapport sur les dysfonctionnements des services sociaux de l'Etat, ce dont il la félicite, demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité si elle prévoit de rendre public ce rapport, notamment à l'intention de la représentation nationale. Si le gouvernement « conduit et détermine la politique de la nation », il appartient au Parlement d'exercer ses droits de proposition et de contrôle. Aussi exprime-t-il le souhait que le Parlement dispose de ce rapport.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62353

Rubrique : Ministères et secrétariats d'etat

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 juin 2001, page 3467